

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE

A/C.5/34/79/Add.25
5 décembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS



Trente-quatrième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 97 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1978-1979

Exécution du budget et du programme de l'Organisation des Nations Unies
pour l'exercice biennal 1978-1979

Rapport du Secrétaire général

Additif

Chapitre 25. Contributions du personnel

TITRE X

CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL

CHAPITRE 25. CONTRIBUTIONS DU PERSONNEL

Tableau 25-1

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

| A. Budget ordinaire | | | | | |
|---|---|-------------------|--|-----------------------|-------------------------------|
| Montant révisé du crédit ouvert pour 1978-1979 | Montant estimatif des dépenses additionnelles | | | | Total du montant révisé |
| | Inflation | Taux de change | Décisions des organes directeurs | Autres changements | |
| 168 092,8 | - | 543,0 | - | (5 797,0) | (5 254,0) |
| | | | | | 162 838,8 |

25.1 Dans ce chapitre sont comptabilisées les contributions du personnel correspondant aux émoluments perçus par le personnel permanent, le personnel temporaire affecté à des tâches générales, le personnel temporaires pour les réunions, ainsi qu'aux heures supplémentaires et aux indemnités versées à la cessation de service, toutes dépenses qui ne sont inscrites que pour leur montant net aux autres chapitres des dépenses.

25.2 La diminution totale nette de 5 254 000 dollars prévue à ce chapitre est le résultat de dépenses additionnelles dues aux variations des taux de change (543 000 dollars) et d'économies réalisées grâce à d'autres changements (5 797 000 dollars). L'inflation et les variations des taux de change ne touchent que les contributions du personnel correspondant aux traitements des agents des services généraux, lesquels sont versés dans la monnaie du lieu d'affectation. Pour ce qui est des traitements des administrateurs, c'est par l'ajustement (indemnité de poste ou déduction), qui n'est pas soumis à contribution, que l'on tient compte de ces deux facteurs. Les dépenses additionnelles de 543 000 dollars imputables aux variations des taux de change résultent de la valorisation des monnaies suisse, autrichienne, hollandaise et kényenne, par rapport au dollar des Etats-Unis. Pour ce qui est de l'inflation, l'augmentation des traitements des agents des services généraux à La Haye, Santiago, Mexico, Addis-Abeba, Beyrouth et Nairobi est compensée par des diminutions à Vienne et Bangkok. L'importante économie de 5 797 000 dollars réalisée correspond essentiellement au nombre plus élevé que prévu de postes vacants et au fait que des postes sont occupés par des fonctionnaires de classe inférieure à celle qui avait été prévue au budget.
